



## Bulletin inscription : Stage MOTOCROSS

### 1/ Fiche de renseignements du pilote :

<b>Nom:</b>		<b>Marque de votre moto:</b>	
<b>Prénom:</b>		<b>Modèle :</b>	
<b>n° permis :</b>		<b>Millésime :</b>	
<b>n° licence :</b>		<b>Cylindrée:</b>	
<b>E-mail :</b>		<b>n° carte verte:</b>	
<b>Tel :</b>		<b>n° Immatriculation:</b>	

### 2/ Veuillez nous indiquer la journée de stage souhaité :

*NB : Les réservations s'effectuent lors de l'envoi de ce bulletin accompagné d'un règlement par chèque, la date de clôture est fixée au 31/10/2019 à minuit.*

<b>Dates :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 03/11/2019</li> <li>• 01/12/2019</li> <li>• 19/01/2020</li> </ul>
<b>Spot :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MX à La Brionne (23)</li> </ul>
<b>Tarifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60€ pour un stage</li> <li>• 110€ pour 2 stages</li> <li>• 150€ pour les 3 stages</li> </ul>
<b>Date(s) de stage(s) souhaitée(s)</b>	



### **3/ Décharge de responsabilité et instructions :**

Je soussigné Mme/ Mr ..... participant au stage moto sportif organisé par la société JEAN SALESSE reconnait avoir pris connaissance des conditions impératives de participation, en les signant suivis des mentions « lu et approuvé ».

Tout stage commencé est dû. En cas d'annulation de notre part, votre chèque vous sera renvoyé ou conservé en cas de report de la date du cours selon votre volonté. Sauf raison médicale ( blessure, maladie) une annulation de votre part doit être signalée par écrit au moins 15 jours avant la date du cours, sans quoi votre chèque sera encaissé.

L'emprunt des parcours prévus se fera sous ma seule et unique responsabilité selon une allure contrôlée sur une moto en parfait état de fonctionnement et silencieuse (Les lignes d'échappement d'origine peuvent être changées par un modèle homologué vendu dans le commerce, dépassant + ou - 5 db de la mention U1 inscrite sur la carte grise du véhicule).

Je reconnais disposer du permis de conduire, m'autorisant la conduite de ma machine sur voie publique et terrain homologué, je reconnais que ma moto est homologuée au code de la route et que son assurance est à jour, dans le cas où ma moto serait une machine non-homologuée de type : Moto-Cross, je reconnais disposer d'une licence UFOLEP ou FFM à jour, m'autorisant la conduite sur un parcours homologué par le diplôme du maître de stage, dans ce dernier cas, il est demandé au stagiaire de le signaler en amont du stage au responsable Mr Jean SALESSE-LAVERGNE afin de faciliter son organisation.

Je reconnais disposer d'un casque en parfait état, sans impact, ayant moins de cinq ans et étant homologué (estampillé de la norme Française NF S 72.305 ou norme Européenne E suivi d'un chiffre de 1 à 18), je reconnais disposer d'une protection dorsale homologuée CE, ainsi que du minimum de matériel de protection (gants, maillot recouvrant intégralement les manches, pantalon, genouillère et bottes rigides) . Le non respect de ces recommandations se fera donc à mes risques et périls, et je sais que je ne pourrai en faire grief à l'organisateur Mr Jean SALESSE-LAVERGNE et rechercher sa responsabilité, notamment en cas d'accident corporel que je pourrais subir ou provoquer.

Je considère répondre aux critères de bonne condition physique et avoir pris toutes les dispositions utiles pour le faire vérifier par mon médecin sachant que la mauvaise appréciation de mon état de santé se fera à mes risques et périls. Je sais que je ne pourrai en faire grief à la société Jean Salesse en recherchant sa responsabilité, notamment en cas de problèmes physique survenant sur place ou d'aggravation d'une maladie antérieure, pouvant entraîner une hospitalisation, ou un rapatriement vers mon domicile.

Je sais que ce stage a pour objectif le progrès et l'éducation sportive, elle s'effectuera sur une allure prudente et n'est en aucune façon une course ou une compétition sportive, qu'elle ne donnera lieu à aucun classement basé sur ces éléments et que le public n'y est pas invité.

- Fait à : ..... le : ...../...../.....
- Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



#### **4/ Organisation :**

Afin de fixer le point de rendez-vous et de présenter au mieux le stage, veuillez contacter le responsable Mr Jean SALESSE, dans les plus brefs délais au : 0675067637.

Les points de rendez-vous sont généralement donnés pour 09H00 sur le lieux du stage, le groupe empruntera les parcours prévus par le maître de stage.

Lors de la pause repas, les stagiaires prévoiront de quoi déjeuner et de quoi se réhydrater.

Il est demandé aux pilotes de venir munis : Documents administratif (permis, carte grise, assurance, licence, etc..), pièces de rechange, essence, tapis environnemental et outils.

#### **5/ Programme :**

1. 9H00 accueil et briefing
2. 9h15 Echauffement statique / Méthode d'échauffement avant manche
3. 9h35 : Echauffement dynamique sur terrain
4. 10H00 : Séances chrono
5. 10H30 - 12H00 : Séances pédagogiques
6. 12H00 - 14H00 : Pause repas (prévoir déjeuner)
7. 14H00 - 17H30 : Séances pédagogiques / Chronos / Manches
8. 17H30 : Etirements et débriefing

#### **6/Notes importantes :**

La société Jean SALESSE encadre un groupe de six personnes minimum et 12 personnes maximum, les règlements sont à expédier par chèque, à l'ordre de : SALESSE RIDING SCHOOL, Si vous souhaitez régler en espèces, votre chèque vous sera rendu le jour de votre arrivée.

Le pilote déclare participer de sa propre initiative et décharge de toutes responsabilités l'éducateur et le club du lieu du stage. ils sont à expédier trois semaines au plus tard avant le jour du stage, accompagnés de ce document dûment rempli à :

Mr Jean SALESSE  
34 rue de Stalingrad  
23000 Guéret

Attention, une inscription se verra refuser si une page de ce dossier est manquante et si les conditions particulières (3) ne sont pas signées.

Vous trouverez d'autres informations sur nos activités moto sur : [www.salesse-riding-school.org](http://www.salesse-riding-school.org) ou en appelant directement Mr Jean SALESSE au 0675067637.